

Lignes directrices pour la soumission d'échantillons (PDF)

Consultation :

Une consultation initiale est fortement recommandée pour tous les nouveaux utilisateurs afin de discuter la prise en charge d'échantillons, ainsi que de la fixation et de l'inclusion de tissus. Veuillez communiquer avec la plateforme technologique (pathlab@uottawa.ca) pour convenir d'une consultation.

Formulaire de demande de services :

Tous les échantillons doivent être accompagnés d'un formulaire de demande de services dûment rempli. Cette démarche peut être réalisée sur Infinity (Idea Elan) et doit inclure des instructions détaillées concernant l'orientation des tissus, leur coupe et leur coloration.

Soumission d'échantillons :

Tissus fixés : Les échantillons de tissus fixés doivent être soumis dans un contenant muni d'un couvercle hermétique et distinctement étiqueté avec le nom de l'échantillon, et devraient être apportés dans de l'alcool à 70 %.

Tissus congelés : Veuillez soumettre vos tissus congelés sur de la glace sèche dans un tube ou un moule cryogénique clairement étiqueté.

Pour obtenir des renseignements plus détaillés sur la façon de prélever, fixer et étiqueter des échantillons avant de les amener à la plateforme technologique, consultez l'onglet « Démarrer » sur page site Web.

Échéance :

L'échéance habituelle est de 10 jours ouvrables pour les demandes qui impliquent la préparation, l'inclusion et la coupe. Il faut prévoir plus de temps si la demande comprend la coloration et la numérisation. Les échéances dépendent de la complexité et de l'ampleur de la demande.

Dépôt et collecte des échantillons :

Les utilisateurs doivent planifier une heure de dépôt d'échantillons via Infinity. Les utilisateurs recevront un e-mail via Infinity une fois le bon de travail terminé. Les échantillons peuvent être déposés/retirés sur les chariots appropriés à l'extérieur de la salle 4130 RGN.

Échantillons dangereux/pathogènes :

Tout échantillon de tissu dangereux ou pathogène doit être discuté avant de l'apporter à la carotte et doit être indiqué sur la fiche de données au moment de la soumission. Veuillez consulter le Bureau de la gestion des risques de l'Université d'Ottawa pour plus d'informations.